

POINT DE VUE DES MEMBRES DU MOUVEMENT PERSONNE D'ABORD SUR LA SITUATION ET LES BESOINS EN MATIÈRE D'HABITATION,

Document préparé dans le cadre de l'Approche territoriale intégrée Chantier Limoilou
14 mai 2010

Les personnes qui vivent avec l'étiquette de déficience intellectuelle » habitent dans différents types d'hébergement :

- appartement,
- résidence de type familial (CRDI),
- résidence intermédiaire (CRDI),
- avec la famille d'origine,
- en CHSLD,
- en coopérative d'habitation,
- en chambre et pension.

Plusieurs voudraient habiter en appartement. Ça répond à un cheminement de vie axé sur l'autonomie et c'est plus économique que les résidences du CRDI. Les chiffres de 2009 montrent que 76,79% du montant de la Solidarité sociale est dédié uniquement à la résidence. Ceci n'inclut pas les vêtements, les déplacements, les loisirs, etc. Sur un montant de 882.92, il ne reste que 204.92 à la personne lorsqu'elle a payé sa résidence.

Il y a 2 éléments qui rendent la vie en appartement difficilement atteignable aux personnes :

1- Les préjugés :

Les concierges et les propriétaires connaissent mal le potentiel des personnes. C'est pour ça qu'ils ont des craintes à louer leur appartement à une personne qui vit avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ».

2- Le manque de soutien :

Les services en place ne sont pas assez financés pour que les personnes puissent avoir le soutien nécessaire à la vie en appartement.

Nous pouvons attendre que le gouvernement agisse pour nous ou prendre nos responsabilités de citoyens et faire que la situation s'améliore. C'est le but de notre participation à « Chantier Limoilou ».

Nous avons développé une réflexion à partir des objectifs et stratégies identifiés dans le plan d'action proposé.

L'objectif « intervenir sur la situation des chambreurs » est supporté par la stratégie d'amélioration de nos connaissances de la situation. Nous croyons qu'un moyen d'y parvenir serait **d'organiser des groupes de discussion afin de dresser un portrait de la situation des personnes à partir des commentaires des personnes qui vivent la situation.**

L'objectif favoriser l'accès à différents modes d'habitation est supporté par plusieurs stratégies. L'accession à la propriété est très difficile pour les personnes. Il en va de même pour les immeubles à vocation locative transférable. Cependant, développer et diversifier l'offre de logements sociaux et communautaires et développer le logement de transition sont des stratégies intéressantes à développer pour les gens qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». Nous avons identifié quelques moyens :

- **Créer des logements ayant une cuisine commune. Souvent, ce sont les aptitudes à cuisiner qui posent problème. La cuisine commune permet d'y remédier en favorisant la vie en appartement.**
- **Développer des réseaux d'aide et d'entraide dans la communauté réunissant toutes sortes de personnes, pas juste des personnes avec des limitations.**
- **Mettre en place des documents d'information sur les droits, les ressources, les obligations, etc. rédigés en langage accessible. Souvent, c'est de ne pas comprendre l'information qui fait qu'on a de la difficulté à vivre en appartement.**

L'objectif de diminuer la discrimination envers les clientèles vulnérables mérite qu'on s'y attarde. En plus de faire connaître les services du BAIL, nous pensons qu'il faut ajouter une autre stratégie. **Il faut faire connaître le potentiel de ces clientèles dites vulnérables de même que les réussites de ces groupes de personnes. Certains moyens pourraient permettre d'y parvenir :**

- **Utiliser les médias locaux (papier, électronique, radio, etc.) pour diffuser les réussites des personnes,**
- **Créer et publiciser des banques de ressources d'aide et d'entraide ciblés.**
- **À la signature du bail, fournir les coordonnées d'une personne de référence en cas de situation particulière comme un problème de santé.**

Voilà, c'est un début de réflexion!